

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

États financiers au 31 mars 2012

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements supplémentaires	16 - 17



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L.

Bureau 2100

4805, boulevard Lapinière

Brossard (Québec) J4Z 0G2

Téléphone : 450 445-6226

Télécopieur : 514 876-5021

www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme La Corporation Félix Hubert d'Hérelle, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activités de financement, aux apports reportés afférents aux immobilisations, à l'excédent des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2012 et 2011, à l'actif à court terme aux 31 mars 2012 et 2011 et aux soldes de fonds aux 1^{er} avril 2011 et 2010 et aux 31 mars 2012 et 2011. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

De plus, la société présente dans le passif à long terme des hypothèques immobilières totalisant un montant de 1 519 651 \$ qui aurait dû être présenté dans le passif à court terme compte tenu que celles-ci viennent à échéance au cours de l'année qui suit la date du bilan. Cette présentation constitue une dérogation aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Cette situation nous a également conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Si les hypothèques immobilières avaient été présentées dans le passif à court terme, le passif à court terme aurait été augmenté de 1 519 651 \$ et la dette à long terme aurait été diminuée d'autant au 31 mars 2012.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans les paragraphes de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme La Corporation Félix-Hubert d'Hérelle au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Brossard
Le 21 juin 2012

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A123715

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

			2012	2011
	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports				
Subventions				
Gouvernement provincial	688 628	110 726	799 354	785 038
Municipales		69 592	69 592	59 213
Dons d'organismes sans but lucratif	223 744		223 744	200 864
Activités de financement				
Sociétés	9 845		9 845	24 743
Particuliers	60 822		60 822	88 784
Hébergement et loyers	117 492	31 232	148 724	153 109
Repas des visiteurs	6 546		6 546	8 204
Produits d'intérêts	46	9	55	45
Amortissement des apports reportés	7 694	21 529	29 223	28 629
Autres produits	13 307	1 825	15 132	5 574
	<u>1 128 124</u>	<u>234 913</u>	<u>1 363 037</u>	<u>1 354 203</u>
Charges				
Hébergement et soutien	666 220	35 646	701 866	783 209
Locaux	61 332	27 262	88 594	86 984
Administration	227 988	32 550	260 538	253 891
Intérêts sur la dette à long terme	33 724	52 923	86 647	90 411
Amortissement des immobilisations	36 599	53 778	90 377	86 916
	<u>1 025 863</u>	<u>202 159</u>	<u>1 228 022</u>	<u>1 301 411</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>102 261</u>	<u>32 754</u>	<u>135 015</u>	<u>52 792</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Investis en immobilisations		Affectés		Non affectés		2012		2011	
	Fonds Maison	Fonds Studios	Fonds Maison	Fonds Studios	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	334 015	39 244	7 500	(14 845)	(29 957)		335 957		283 165	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(28 905)	(32 249)		131 166	65 003		135 015		52 792	
Investissement en immobilisations	35 516	57 574		(35 516)	(57 574)					
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<u>340 626</u>	<u>64 569</u>	<u>7 500</u>	<u>80 805</u>	<u>(22 528)</u>		<u>470 972</u>		<u>335 957</u>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

			2012	2011
	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent des produits par rapport aux charges	102 261	32 754	135 015	52 792
Éléments hors caisse				
Amortissement des immobilisations	36 599	53 778	90 377	86 916
Amortissement des apports reportés	(7 694)	(21 529)	(29 223)	(28 629)
Variations d'éléments du fonds de roulement	(6 186)	(8 094)	(14 280)	39 669
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	124 980	56 909	181 889	150 748
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations	(14 189)		(14 189)	(12 442)
Apports reportés afférents aux immobilisations				9 800
Avances au fonds Studios	(2 752)		(2 752)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(16 941)	—	(16 941)	(2 642)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emprunt bancaire				(5 000)
Remboursement de dette à long terme	(21 327)	(57 574)	(78 901)	(75 006)
Dus au fonds Maison		2 752	2 752	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(21 327)	(54 822)	(76 149)	(80 006)
Augmentation de l'encaisse	86 712	2 087	88 799	68 100
Encaisse au début	62 687	24 139	86 826	18 726
Encaisse à la fin	149 399	26 226	175 625	86 826

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Bilan

au 31 mars 2012

			2012	2011
	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	149 399	26 226	175 625	86 826
Débiteurs (note 4)	20 327	9 801	30 128	13 017
Frais payés d'avance	2 739	3 498	6 237	7 976
	<u>172 465</u>	<u>39 525</u>	<u>211 990</u>	<u>107 819</u>
Avances au fonds Studios, sans intérêt ni modalités d'encaissement	42 734			
Immobilisations (note 5)	918 906	1 756 686	2 675 592	2 751 780
	<u>1 134 105</u>	<u>1 796 211</u>	<u>2 887 582</u>	<u>2 859 599</u>
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs (note 7)	77 105	19 156	96 261	112 647
Revenus reportés	7 340	163	7 503	163
Apports reportés de fonctionnement (note 8)	42 448		42 448	32 310
Versements sur la dette à long terme	22 909	59 968	82 877	230 497
	<u>149 802</u>	<u>79 287</u>	<u>229 089</u>	<u>375 617</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	82 886	584 984	667 870	697 093
Dus au fonds Maison, sans intérêt ni modalités de remboursement		42 734		
Dette à long terme (note 10)	472 486	1 047 165	1 519 651	1 450 932
	<u>705 174</u>	<u>1 754 170</u>	<u>2 416 610</u>	<u>2 523 642</u>
SOLDES DE FONDS				
Investis en immobilisations	340 626	64 569	405 195	373 259
Affectés	7 500		7 500	7 500
Non affectés	80 805	(22 528)	58 277	(44 802)
	<u>428 931</u>	<u>42 041</u>	<u>470 972</u>	<u>335 957</u>
	<u>1 134 105</u>	<u>1 796 211</u>	<u>2 887 582</u>	<u>2 859 599</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle est un organisme constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) qui a pour objectif d'apporter de l'aide aux personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH-SIDA). Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances, tandis que les créditeurs et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Comptabilité par fonds

Le fonds Maison présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion liés aux activités de la Maison.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds Studios présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion des appartements supervisés des studios.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits des fonds Maison et Studios lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme comptabilise les produits d'hébergement et de loyers sur une base mensuelle selon les prix établis et lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants d'hébergement et de loyers sont à payer le premier de chaque mois.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Système téléphonique	7 ans
Équipement médical et informatique	5 ans
Mobilier, agencements et équipement de cuisine	10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Ventilation des charges

L'organisme est composé de deux fonds : le fonds Maison et le fonds Studios.

Le coût des activités de ces fonds se compose de différents frais, dont ceux relatifs aux ressources humaines et aux frais et fournitures de bureau, ainsi que d'autres charges de fonctionnement général directement liées à ces activités.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'organisme ventile les charges de fonctionnement général liées aux activités d'administration présentées à l'état des résultats selon la clé de répartition suivante adaptée à chaque type de charges et utilisée avec constance année après année :

- Charges d'administration – salaires et charges sociales : en fonction du temps consacré aux activités.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

			2012	2011
	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	(7 905)	(9 206)	(17 111)	(801)
Frais payés d'avance	1 709	30	1 739	(1 049)
Créditeurs	(17 468)	1 082	(16 386)	9 046
Revenus reportés	7 340		7 340	163
Apports reportés de fonctionnement	10 138		10 138	32 310
	(6 186)	(8 094)	(14 280)	39 669

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités de fonctionnement se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts versés	86 739	90 634

4 - DÉBITEURS

	2012	2011
	\$	\$
Fonds Maison		
Comptes clients	3 049	3 516
Taxes à la consommation à recevoir	7 725	8 189
Autres	9 553	717
	20 327	12 422
Fonds Studios		
Comptes clients	321	595
Subventions municipales à recevoir	9 480	595
	9 801	595
	30 128	13 017

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

5 - IMMOBILISATIONS

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Fonds Maison			
Terrain	164 600		164 600
Bâtiment	923 312	226 908	696 404
Système téléphonique	22 650	21 808	842
Équipement médical	11 008	10 885	123
Équipement informatique	43 114	36 899	6 215
Mobilier et agencements	83 803	40 018	43 785
Équipement de cuisine	21 506	14 569	6 937
	<u>1 269 993</u>	<u>351 087</u>	<u>918 906</u>
Fonds Studios			
Terrain	7 530		7 530
Bâtiment	1 897 758	189 776	1 707 982
Mobilier et agencements	63 345	22 171	41 174
	<u>1 968 633</u>	<u>211 947</u>	<u>1 756 686</u>
	<u><u>3 238 626</u></u>	<u><u>563 034</u></u>	<u><u>2 675 592</u></u>
			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Fonds Maison			
Terrain	164 600		164 600
Bâtiment	917 893	203 903	713 990
Système téléphonique	21 743	21 743	
Équipement médical	11 008	10 658	350
Équipement informatique	41 213	32 651	8 562
Mobilier et agencements	81 054	31 786	49 268
Équipement de cuisine	18 293	13 747	4 546
	<u>1 255 804</u>	<u>314 488</u>	<u>941 316</u>
Fonds Studios			
Terrain	7 530		7 530
Bâtiment	1 897 758	142 332	1 755 426
Mobilier et agencements	63 345	15 837	47 508
	<u>1 968 633</u>	<u>158 169</u>	<u>1 810 464</u>
	<u><u>3 224 437</u></u>	<u><u>472 657</u></u>	<u><u>2 751 780</u></u>

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant maximum autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,5 % (6,5 %; 6,5 % en 2011) et est renouvelable en juillet 2012.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

7 - CRÉDITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds Maison		
Comptes fournisseurs et charges à payer	15 794	24 851
Salaires à payer	15 758	18 420
Vacances à payer	45 553	51 302
	<u>77 105</u>	<u>94 573</u>
Fonds Studios		
Comptes fournisseurs et charges à payer	9 972	8 542
Taxes à la consommation à payer	9 184	9 532
	<u>19 156</u>	<u>18 074</u>
	<u>96 261</u>	<u>112 647</u>

8 - APPORTS REPORTÉS DE FONCTIONNEMENT

Les apports reportés représentent des subventions obtenues dans le cadre de différents programmes et destinées à couvrir des charges du prochain exercice.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	32 310	
Montant encaissé (a)	49 650	46 100
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(39 512)	(13 790)
Solde à la fin	<u>42 448</u>	<u>32 310</u>
(a) Fondation André Gauthier		10 000
MAC Aids Fund	49 650	36 100
	<u>49 650</u>	<u>46 100</u>

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds Maison		
Subventions du gouvernement provincial		
Solde au début	43 118	48 494
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(5 190)	(5 376)
Solde à la fin	<u>37 928</u>	<u>43 118</u>
Subventions privées		
Solde au début	47 462	39 386
Montant encaissé au cours de l'exercice (a)		9 800
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(2 504)	(1 724)
Solde à la fin	<u>44 958</u>	<u>47 462</u>
	<u>82 886</u>	<u>90 580</u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds Studios		
Subventions du gouvernement fédéral		
Solde au début	326 840	340 810
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(13 970)</u>	<u>(13 970)</u>
Solde à la fin	<u>312 870</u>	<u>326 840</u>
Subventions municipales		
Solde au début	279 673	287 232
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(7 559)</u>	<u>(7 559)</u>
Solde à la fin	<u>272 114</u>	<u>279 673</u>
	<u>584 984</u>	<u>606 513</u>
	<u>667 870</u>	<u>697 093</u>
(a) MAC Aids Fund	-	<u>9 800</u>

10 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$
Fonds Maison			
Hypothèque immobilière, garantie par le terrain et le bâtiment, 6,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 574 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2012 (juste valeur 176 220 \$; 165 721 \$ en 2011)	9 030	152 019	160 480
Hypothèque immobilière, garantie par le terrain et le bâtiment, 6,64 %, remboursables par versements mensuels de 3 015 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2012 (juste valeur 358 191 \$; 335 325 \$ en 2011)	<u>13 879</u>	<u>343 376</u>	<u>356 242</u>
	<u>22 909</u>	<u>495 395</u>	<u>516 722</u>
Fonds Studios			
Hypothèque immobilière, garantie par le terrain et le bâtiment ainsi que par la Société d'habitation du Québec (SHQ), 4,7 %, remboursable par versements mensuels de 2 811 \$, capital et intérêts, échéant en février 2013 (juste valeur 517 782 \$; 481 871 \$ en 2011)	12 997	450 495	462 944

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

10 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>Court terme</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$
Hypothèque immobilière, garantie par le terrain et le bâtiment, 4,7 %, remboursable par versements mensuels de 6 403 \$, capital et intérêts, échéant en février 2013 (hypothèque entièrement remboursée par la SHQ) (juste valeur 710 089 \$; 718 611 \$ en 2011)	<u>46 971</u>	<u>656 638</u>	701 763
	<u>59 968</u>	<u>1 107 133</u>	1 164 707
		<u>1 602 528</u>	1 681 429
Versements exigibles à court terme	<u>82 877</u>	<u>82 877</u>	230 497
		<u>1 519 651</u>	1 450 932

La juste valeur des hypothèques immobilières a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs prévus à des taux d'intérêt qui varient de 3,12 % à 4,99 % et qui représentent les taux dont l'organisme pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'élèvent à 82 877 \$ en 2013 et à 1 519 651 \$ en 2014.

11 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

Le risque de crédit de l'organisme provient principalement des comptes clients. Ces actifs financiers sont gérés et analysés par l'organisme afin de détecter toute moins-value. Au 31 mars 2012, la direction estime que le risque de crédit de l'organisme relatif à ces actifs financiers est faible.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

11 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

L'encaisse est détenue dans une institution financière reconnue. La direction de l'organisme considère que cet actif financier est à faible risque de perte.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse. L'organisme établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations et atteindre ses objectifs.

12 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- Acquitter ses obligations financières.

L'organisme gère son capital, soit les soldes de fonds, principalement au moyen de subventions, de dons et de produits d'hébergement et de loyers.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

13 - REDISTRIBUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Les charges relatives aux salaires et charges sociales présentées dans les charges d'administration totalisent 126 351 \$ (120 887 \$ en 2011) et sont ventilées entre les fonds comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds Maison	106 351	96 984
Fonds Studios	20 000	23 903
	<u>126 351</u>	<u>120 887</u>

14 - ENGAGEMENTS

La société s'est engagée, d'après un contrat de location à long terme, à verser une somme de 9 425 \$ pour un photocopieur. Ce contrat échoit le 1^{er} août 2017.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 740 \$ de 2013 à 2017.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

			2012	2011
	Maison	Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SUBVENTIONS				
Gouvernement provincial				
Agence de la santé et des services sociaux – Montréal	688 628	33 891	722 519	708 203
SHQ		76 835	76 835	76 835
Municipalité				
Office municipal d'habitation		69 592	69 592	59 213
	688 628	180 318	868 946	844 251
DONS D'ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF				
Centraide	162 000		162 000	162 000
Fondation Farha	10 000		10 000	14 000
MAC Aids Fund	29 685		29 685	13 790
Fondation André Gauthier	9 828		9 828	
Fondation québécoise du sida	6 231		6 231	7 574
Abbott Canada	6 000		6 000	3 500
	223 744	–	223 744	200 864
HÉBERGEMENT ET SOUTIEN				
Salaires et charges sociales	558 632	35 646	594 278	677 787
Nourriture	52 068		52 068	61 395
Fournitures	14 594		14 594	14 325
Formation et perfectionnement	1 453		1 453	1 735
Charges locatives	33 450		33 450	21 850
Transport des résidents	3 631		3 631	3 048
Entretien et réparations	2 392		2 392	3 069
	666 220	35 646	701 866	783 209
LOCAUX				
Énergie	15 838	9 108	24 946	30 291
Entretien et réparations	19 055		19 055	16 778
Assurances	14 413	6 121	20 534	18 171
Taxes et permis	10 124	12 033	22 157	21 744
Entreposage	1 902		1 902	
	61 332	27 262	88 594	86 984

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

			2012	2011
	Maison	Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION				
Salaires et charges sociales	153 652	20 000	173 652	172 737
Honoraires professionnels	7 460	2 103	9 563	6 599
Télécommunications	14 167	1 746	15 913	14 823
Assurances responsabilité	9 373		9 373	8 878
Entretien et réparations	11 397	7 768	19 165	17 997
Créances douteuses	30		30	1 578
Fournitures	6 131	263	6 394	14 943
Frais liés aux activités	3 239		3 239	1 506
Frais bancaires	3 948		3 948	3 845
Location d'équipement	1 115		1 115	2 341
Publicité et promotion	13 531		13 531	4 514
Autres charges	3 945	670	4 615	4 130
	227 988	32 550	260 538	253 891